



HAL
open science

Approches sociologiques des violences intrafamiliales envers les enfants : vulnérabilités sociales et relationnelles

Gillonne Desquesnes

► **To cite this version:**

Gillonne Desquesnes. Approches sociologiques des violences intrafamiliales envers les enfants : vulnérabilités sociales et relationnelles. *Journal de droit de la santé et de l'assurance maladie*, 2021, La place du professionnel de santé face aux violences intrafamiliales, 3 (30), pp.28-34. 10.3917/jd-sam.213.0028 . hal-04002427

HAL Id: hal-04002427

<https://hal.science/hal-04002427>

Submitted on 23 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La place du professionnel de santé face aux violences intrafamiliales

Gillonne Desquesnes

Maître de conférences en sociologie, Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités, Normandie Univ, UNICAEN, CERReV, 14000 Caen, France gillonne.desquesnes@unicaen.fr

Approches sociologiques des violences intrafamiliales envers les enfants : vulnérabilités sociales et relationnelles

Introduction

Le texte qui suit vise à apporter, dans la perspective du sociologue, des éléments de connaissance pour mieux cerner et comprendre le phénomène de violence intrafamiliale envers les enfants, champ de recherche plutôt investigué par les médecins et les psychologues, plus rarement par les chercheurs en sciences sociales. Après avoir procédé, dans un premier temps, à une exploration sémantique des notions de violence et de violence envers les enfants, on évoquera les différents modèles explicatifs de la violence envers les enfants tout en privilégiant l'explication sociologique. Ce modèle, on le sait, s'est particulièrement intéressé aux facteurs sociaux contribuant à l'émergence de la violence, ce qui nous amènera à nous interroger sur le lien entre milieu social et violences envers les mineurs. Enfin, outre le fait de souligner les difficultés des professionnels à nommer et repérer les manifestations de violence dans les familles suivies par les services en protection de l'enfance, on présentera quelques résultats de recherche. Issus d'une étude de cas, ces travaux centrés sur l'analyse des relations sociales permettront de mieux saisir l'émergence de la violence et son lien avec le milieu social.

I. Réflexions préliminaires et données de contexte sur les notions de violence et de violence envers les enfants

Arrêtons-nous d'abord sur la notion de violence, notion élastique, qui renvoie à un phénomène multi causal et multi dimensionnel qu'il est bien difficile de définir.

1. La sémantique de la violence

Comme le rappelle l'Organisation mondiale de la santé¹ dans son rapport de 2002, il existe une multiplicité de formes de violence : violence physique (coups), violence facile à définir car visible, violence psychologique² (dont les formes sont également multiples), plus cachée, ou moins directement perceptible, et enfin violence sexuelle (agressions sexuelles et viols). Cette approche catégorielle selon la nature des actes incriminés est la plus fréquente dans la littérature sur le sujet. Généralement, la violence est définie comme un acte consistant à user de la force (physique ou psychologique) de façon à contraindre un autre. Pour Paul Durning³, les termes de violence et maltraitance sont souvent utilisés comme synonymes. En fait, la maltraitance n'a pas plus que la violence de définition claire : selon une revue de littérature faite par l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) en 2019⁴, ce qui est commun dans la multiplicité des définitions données de la maltraitance dans le cadre d'une approche catégorielle, ce sont aussi les conséquences négatives sur le développement de l'enfant. Quant à la notion d'abus, en français, elle est plutôt utilisée pour faire référence aux violences sexuelles et renvoie, dans un sens proche de la notion d'emprise, au fait de profiter d'une situation de supériorité de l'un pour assujettir l'autre. On ne peut donc que constater la variété d'expressions pour parler de la violence envers les enfants : cela étant, la loi n°2007-293 du 5 mars 2007, a remplacé

1 - OMS, *Rapport mondial sur la violence et la santé*, 2002. https://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/full_fr.pdf

2 - Certains auteurs considèrent que la violence psychologique accompagne toutes les autres violences, d'autres estiment que c'est la forme première et fondamentale de maltraitance. Elle peut prendre des aspects divers (rejet, isolement, dénigrement, etc.) - les classifications ne manquent pas - mais cette forme de violence est plus généralement décrite comme un mode relationnel particulier entre un adulte et un enfant ou comme un « climat ».

3 - Durning P., L'évaluation des situations d'enfants maltraités : définitions, enjeux, et méthodes in Durning P., Gabel M. (dir.), *Evaluation(s) des situations de maltraitance, rigueurs et prudence*, Paris, Fleurus, 2002, 15-48, p. 20.

4 - Schom A.-C., Jamet L., Oui A., Maltraitance intrafamiliale envers les enfants : définitions d'une notion équivoque. *Bull. Epidémiol. Hebd.* 2019, 26-27, 514-519. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/26-27/2019_26-27_1.html

l'expression « enfant maltraité » par celle « d'enfant en danger »⁵. Derrière cette catégorie juridique large, il existe une grande diversité de situations. En effet, tous les enfants en danger ne sont pas des enfants victimes de violence. Ajoutons que la qualification d'enfants en danger comprend également les enfants « en risque » de l'être⁶, autrement dit dont les besoins fondamentaux sont menacés.

2. Sources et données chiffrées

Il est difficile de connaître l'ampleur du phénomène de violence intrafamiliale envers les enfants. Certains chercheurs dressent le constat d'un « désert de chiffres »⁷ et d'un « phénomène mal mesuré »⁸. La Haute autorité de santé (HAS), dans son guide consacré au repérage de la maltraitance chez l'enfant, déclare : « En France, la fréquence de la maltraitance reste méconnue. Les données disponibles sont des données de la protection de l'enfance, de la police et de la gendarmerie nationale et des données des études publiées »⁹. Pour l'ONPE, dont l'une des missions est d'œuvrer à la mise en cohérence des données chiffrées, deux grandes sources de données sont mobilisées pour quantifier les enfants en danger. Amélie Charruault désigne les sources de données administratives comme permettant de mesurer la partie émergée de l'iceberg alors que les enquêtes en population générale permettent d'évaluer la partie immergée¹⁰.

Constituant la première source de renseignements précieux, les études rétrospectives menées en population générale interrogent les personnes sur leur vécu durant l'enfance et l'adolescence. On peut citer l'Enquête Evénements de vie et santé (EVS) menée par la DREES en 2005-2006, l'Enquête Contexte de la sexualité en France réalisée par l'INSERM et l'INED en 2005-2006, l'Enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (menée depuis 2007), l'Enquête longitudinale française depuis l'enfance (ELFE, 2011) et l'enquête Violence et rapports de genre (VIRAGE) menée par l'INED en 2015. Les résultats de l'enquête VIRAGE montrent que 17,6 % des femmes et 12,9 % des hommes, de 20 à 69 ans, déclarent avoir subi au moins une violence psychologique, physique ou sexuelle ayant débuté avant

l'âge de 18 ans dans le cercle familial et proche¹¹. Amélie Charruault rappelle toutefois qu'il n'existe pas en France métropolitaine d'enquêtes exclusivement consacrées au thème des violences intrafamiliales envers les mineurs¹².

Les bases de données des différents services administratifs constituent la seconde source de renseignements ; notons au passage que ces services relèvent de ministères différents. En 2009, des chercheurs¹³ concluaient que dans cette diversité de sources institutionnelles, les unités d'observation sont différentes et que ces bases de données sont finalement difficiles voire impossibles à apparier. Dans son onzième rapport au Gouvernement paru en 2016, l'ONPE¹⁴ souligne la pluralité de dénominations et de définitions qui brouillent la mesure du phénomène de l'enfance en (risque de) danger. L'Observatoire distingue d'une part les données se référant au repérage des enfants en danger (informations préoccupantes (IP) arrivant dans les Cellules de recueil d'informations préoccupantes des Conseils départementaux, crimes et délits enregistrés par la police-gendarmerie, IP de l'Education nationale et du Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (SNATED) ou 119, données de la Justice) et d'autre part les chiffres ayant trait aux suites données à l'évaluation du danger (autrement dit les enfants bénéficiant d'une prestation ou d'une mesure de protection). En conclusion de son rapport, l'ONPE souligne : « Un grand nombre de données sont certes présentes, mais elles ne portent pas toujours sur le même phénomène, les mêmes populations, les mêmes temporalités (un moment T ou une période), et ne correspondent pas toujours aux mêmes modes de calcul »¹⁵. Amélie Charruault conclut quant à elle que « Le paysage des enquêtes françaises montre combien il est difficile d'avoir une mesure des violences intrafamiliales sur mineur-e-s »¹⁶.

3. Maltraitance envers les enfants : une construction sociale

La violence envers les enfants, dans ou en dehors de la famille, a toujours existé, elle est qualifiée de « phénomène vieux comme le monde » par le pédopsychiatre Emmanuel de Becker¹⁷. Les historiens ont apporté de multiples illustrations de ce phénomène dans leurs travaux, on peut citer les

5 - La loi n°2016-297 du 14 mars 2016 réintroduit cependant une fois l'expression situation de maltraitance dans l'article L.226-4 du CASF.

6 - Loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

7 - Tursz, A., Définitions et approche épidémiologique de la fréquence de la maltraitance en France in Rey-Salmon C., Adamsbaum C., *Maltraitance chez l'enfant*, Cachan, Lavoisier, 2013, 4-9. https://doi.org/10.3917/lav_rey.2013.01.0009

8 - Greco C., Maltraitance faite aux enfants : entre méconnaissance du problème et déni, *Ethics, Medicine and Public Health*, 2015, 1, 11-18. www.sciencedirect.com

9 - Haute autorité de santé, Fiche Memo - *Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduite à tenir*, Rapport d'élaboration, octobre 2014, p. 10. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2014-11/maltraitance_enfant_rapport_d_elaboration.pdf

10 - Charruault A., La mesure des violences intrafamiliales sur mineur-e-s. Une comparaison des enquêtes nordaméricaines et françaises, *Revue des politiques sociales et familiales*, 2019, n°133, 37-49.

11 - Charruault A., *L'empreinte des violences familiales sur l'entrée dans la vie adulte des jeunes. Analyse démographique des trajectoires*, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude, 2021, p.12.

12 - Charruault A., *La mesure des violences intrafamiliales sur mineur-e-s...* op.cit.

13 - Fréchon I., Guyavarch E., Halifax J., France, Etat des lieux de l'enfance en danger, sources et données disponibles, *Santé société et solidarité*, 2009, 1, 39-47.

14 - ONPE, *Enfants en risque de danger, enfants protégés : quelles données chiffrées*, op. cit.

15 - *Ibid.*, p. 154.

16 - Charruault A., *La mesure des violences intrafamiliales sur mineur-e-s...* op.cit., p. 45.

17 - Becker (de) E., Chapelle S., Verheyen C., Facteurs de risque et de protection de la transmission intergénérationnelle de la maltraitance à l'égard des enfants, *Perspectives psy*, 2014/3, vol. 53, 211-224, p. 212.

études sur l'inceste au Moyen-Age¹⁸, la représentation de la violence familiale à travers la chronique des faits divers dans le dernier tiers du XIX^e siècle¹⁹, la condition des enfants sans famille, abandonnés et pris en charge par l'Assistance publique au XIX^e siècle²⁰.

Sans remettre en question la réalité de ce phénomène, il apparaît que, depuis une cinquantaine d'années, la notion même de maltraitance ou de violence envers les enfants a connu une évolution sémantique considérable. Le point de départ de l'extension sémantique du concept se trouve dans la grande loi fédérale adoptée aux États Unis en 1974 le *Child Abuse Prevention and Treatment Act (CAPTA)* qui définit le *child abuse* (traduit en français par l'expression maltraitance) de manière large²¹. Le terme de maltraitance, qui au départ désignait plutôt les violences physiques, s'est petit à petit élargi pour englober d'autres types de violences : les abus sexuels commis sur les enfants, la négligence et la violence psychologique. Le philosophe Ian Hacking qualifie d'ailleurs la notion de métonymie²². Aujourd'hui, dans certains états, l'exposition des enfants à la violence conjugale est considérée comme une maltraitance. Ainsi, peut-on dire que la violence ou la maltraitance envers les enfants est une construction sociale : au fil du temps, des lieux, des sensibilités, la notion a recouvert des réalités différentes. De même, l'historienne Anne-Claude Ambroise Rendu évoque dans l'introduction à l'ouvrage *Dire, décrire et représenter la violence*, une « *labilité diachronique et synchronique* » liée à la notion de violence. Dans d'autres perspectives sociologiques aujourd'hui, des auteurs considèrent la violence envers les enfants comme révélatrice du nouveau rapport à l'enfant²³ ou de nouvelles normes éducatives et de parentalité socialement situées, en particulier spécifiques aux classes moyennes²⁴.

II. Les différents modèles explicatifs de la violence intrafamiliale

Plusieurs approches théoriques²⁵ peuvent être distinguées, l'objet n'est pas ici de les passer toutes en revue, on se contentera de présenter les deux principaux modèles ou paradigmes au sens de Kuhn²⁶. En fait chaque perspective théorique apporte un éclairage sur la violence envers les enfants mais n'aboutit pas à un modèle global de la violence appréhendée dans toutes ses dimensions comme le rappellent Bruno Humbeeck et Jean-Pierre Pourtois²⁷.

1. Le paradigme médico-psychologique

Il s'agit du modèle explicatif le plus mobilisé dans la littérature savante depuis les années 1970. Dans cette approche, qualifiée de « modèle personnaliste » par l'anthropologue Raymond Massé²⁸, la cause principale de la violence à l'égard des enfants dans les familles est recherchée dans les caractéristiques psychologiques ou la personnalité parentale ou bien encore dans le trouble mental dont souffre(nt) le (ou les) parent(s). Les travaux menés dans cette perspective, comme le rappellent Laurence Gavarini et Françoise Petitot²⁹, ont échoué à dresser un profil type ou une catégorie nosographique psychiatrique clairement définie du parent maltraitant (ce que dit aussi Jacques Arveiller³⁰ en évoquant « *l'échec de la psychiatrie* » en matière de compréhension de la maltraitance à enfants). Un des facteurs explicatifs les plus importants dans le cadre de ce paradigme est celui de la maltraitance subie par le parent lui-même au cours de son enfance (reproduction intergénérationnelle) : l'enfant maltraité deviendrait à son tour un parent maltraitant. En France, le pédopsychiatre Léon Kreisler³¹, auteur du chapitre sur les enfants victimes de sévices dans le *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, évoque une « *pathologie du lien qui prend ses racines dans l'histoire infantile des parents* ». La pathologie de

18 - Lett, D., L'inceste père-fille à la fin du Moyen Âge : un crime, un péché de luxure ou un acte consenti ? *Sociétés & Représentations*, 2016, 42, 15-30. <https://doi.org/10.3917/sr.042.0015>

19 - Ambroise-Rendu A.-C., Représentations des violences familiales dans la chronique des faits divers, 1870-1910, *Sociétés et représentations*, CREDHESS Université Paris I, juin 1998, 6, 17-35.

20 - Voir par exemple Jablonka Y., *Ni père, ni mère. Histoire des enfants de l'Assistance publique (1874-1939)*, Paris, Seuil, 2006.

21 - « Child abuse and neglect means the physical or mental injury, sexual abuse, negligent treatment, or maltreatment of a child under the age of eighteen by a person who is responsible for the child's welfare under circumstances which indicate that the child's health or welfare is harmed or threatened » (extrait du CAPTA, cité par Gelles R., *The social construction of child abuse*, *American Journal of orthopsychiatry*, 1975, 45(3), 363-371, p. 365.

22 - Hacking I., *La fabrication d'un genre : le cas de l'enfance maltraitée, in Entre science et réalité, la construction sociale de quoi ?* Paris, La Découverte, 2001, 171-220, p. 207.

23 - Gavarini L., *La Passion de l'enfant*, Paris, Hachette-Denoël, 2001 et Gavarini L., Petitot F., *La Fabrique de l'enfant maltraité. Un nouveau regard sur l'enfant et la famille*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 1998.

24 - Schultheis F., Frauenfelder A., Delay C., *Maltraitance. Contribution à une sociologie de l'intolérable*, Paris, L'Harmattan, 2007.

25 - L'approche écologique, dite aussi écosystémique, qui correspond à une approche multidimensionnelle de la maltraitance, centrée sur les rapports de l'individu avec son environnement, encore très mobilisée aujourd'hui, ne sera pas présentée dans le cadre restreint de ce texte.

26 - Kuhn T.S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972.

27 - Humbeeck B., Pourtois J.-P., *Théories et facteurs de présage de la maltraitance in Pourtois J.-P. (dir.), Blessure d'enfant. La maltraitance : théorie, pratique et intervention*, Bruxelles, DeBoeck Université, 2000, 2^e éd, 41-104.

28 - Massé R., *Evaluation critique de la recherche sur l'étiologie des violences envers les enfants*, *Santé mentale au Québec*, 1990, 15/2, 107-128, p. 108.

29 - Gavarini L., Petitot F., *La Fabrique de l'enfant maltraité. Un nouveau regard sur l'enfant et la famille*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 1998.

30 - Arveiller J., *Le syndrome de Tardieu. Maltraitance des enfants, médecine légale et psychiatrie au XIX^e siècle, L'évolution psychiatrique*, 2011, 76, 219-243, p. 240.

31 - Kreisler L., *Les enfants victimes de sévices*, in Lebovici S., Diatkine R., Soulé M., *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, tome IV, Paris, PUF, 1997, 3e éd., 2365-2382.

l'attachement³² est aujourd'hui reprise par d'autres auteurs comme la pédiatre et épidémiologiste Anne Tursz³³ qui conçoit la maltraitance comme une maladie chronique grave et un problème de santé publique.

Bref, on retiendra que la violence envers les enfants est un objet qui a très tôt été médicalisé. Avec la publication des travaux de Kempe et son équipe en 1962, Ian Hacking³⁴ conclut que la maltraitance infantile devient un nouveau domaine de connaissance (des faits, des « abuseurs » et des victimes) et que ce savoir est produit par le corps médical.

2. Le modèle sociologique

Pour comprendre la violence envers les enfants, les auteurs se sont centrés sur les caractéristiques du milieu social dans lequel la violence se produit ainsi que sur les conditions de vie ; les premiers travaux datent du début des années 1970. De manière générale les recherches sociologiques sont anciennes et peu nombreuses. C'est principalement la violence physique qui est la plus étudiée. Elle renvoie à l'utilisation intentionnelle (de la part du parent ou de la personne prenant soin de l'enfant), de la force physique afin de blesser, de faire mal à l'enfant. Dans cette perspective, il ne s'agit pas de nier le poids des facteurs psychologiques ou psychiques mais d'affirmer que les actes violents peuvent aussi être influencés par les contraintes et les tensions de l'environnement que subissent les individus sachant que certains groupes sociaux y sont plus exposés que d'autres. L'ambition affichée est « d'aller au-delà de l'approche unicausale du modèle psychopathologique »³⁵. Selon les résultats des recherches déjà anciennes menées par David Gil, la vie des pauvres génère plus d'expériences stressantes, qui constituent des facteurs précipitants de la violence³⁶.

Richard Gelles³⁷, à partir des résultats de deux enquêtes nationales sur la violence familiale menées en 1976 et 1985, conclut que la violence envers l'enfant et spécialement la violence physique grave a plus tendance à se produire dans les foyers avec un revenu situé sous le seuil de pauvreté que dans les autres. A partir des années 1970-1980, les travaux sur les facteurs sociaux et environnementaux associés à la violence envers les enfants sont foisonnants : les recherches montrent des liens avec diverses variables telles que la monoparentalité, la taille de la famille, l'isolement social.

3. Les facteurs sociaux de la maltraitance : le débat qui a divisé la communauté scientifique de l'époque

Une des questions sous-jacentes aux travaux précédemment cités est finalement celle du lien entre la violence envers les enfants et le milieu social ou les classes sociales où elle se produit³⁸. Deux thèses sont en opposition au sein de la communauté scientifique des années 1970-1980 : celle selon laquelle la violence envers les enfants traverse tous les milieux sociaux, plutôt celle du paradigme médico-psychologique, et celle selon laquelle les actes de violence commis envers les enfants se trouvent plus particulièrement dans les milieux démunis, plutôt celle des sociologues et des chercheurs en travail social.

La première thèse est illustrée par cet extrait du chapitre consacré à l'approche thérapeutique des parents dans l'ouvrage de Kempe et Helfer *L'enfant battu et sa famille*. Les psychiatres Steele et Polock affirment ainsi que « *les parents qui maltraitent leurs enfants viennent de tous les horizons, de toutes les catégories socio-économiques et professionnelles* »³⁹. Selon Hacking, d'une certaine manière, en médicalisant le problème, en en faisant une maladie susceptible de toucher toutes les catégories sociales, la question des milieux sociaux où se produit ce phénomène est évacuée, ce qui fait dire au sociologue Michael Robin que « *Defining child abuse as a problem of "troubled persons" is a way of depoliticizing the problem* »⁴⁰.

Une nuance s'impose cependant pour les travaux français de l'époque, le médecin Pierre Straus et son équipe soulignent, à la suite de leur première grande étude

32 - La théorie de l'attachement, dont l'origine remonte aux travaux menés par John Bowlby dans les années 1950, constitue aujourd'hui un des modèles explicatifs de la violence envers les enfants souvent mobilisé, il se centre sur l'importance des interactions précoces de protection et d'amour dans le développement des enfants. Voir par exemple le dossier thématique rédigé par l'ONED à ce sujet : *La théorie de l'attachement : une approche conceptuelle au service de la protection de l'enfance*, Dossier thématique coordonné par Savard N., ONED, 2012.

https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/dossierthematique_theoriedelattachement_5.pdf

ou bien encore les Francophonies de l'attachement, tenues à l'université de Caen Normandie en 2018 organisées par le Département du Calvados.

33 - Tursz, A., La maltraitance : essai de définition. *Les Cahiers de la Justice*, 2018, 1(1), 39-46. <https://doi.org/10.3917/cdlj.1801.0039>

34 - Hacking I., La fabrication d'un genre : le cas de l'enfance maltraitée, *op. cit.* et Hacking I., L'abus sur l'enfant, in *L'âme réécrite. Etude sur la personnalité multiple et les sciences de la mémoire*, Paris, Institut Synthélabo, 1998, 91-111.

35 - Gelles R., Child abuse as psychopathology : a sociological critique and reformulation, *American Journal of orthopsychiatry*, 1973, 43 (4), 611-621, p. 612.

36 - Gil D.G., Violence against children, *Journal of marriage and the family*, 1971, 33, 4, 637-648 ; Gil D.G., A sociocultural perspective on physical child abuse, *Child welfare*, 1971, 50, 7, 389-395 ; Gil D.G., Unraveling child abuse, *American journal of orthopsychiatry*, 1975, 45, 3, 346-356. "Poverty, per se, is not a direct cause of child abuse in the home, but operates through an intervening variable, namely, concrete and psychological stress and frustration experienced by individuals in the context of culturally sanctioned use of physical force in child rearing" (Gil D.G., *Unraveling child abuse, op. cit.*, p. 352).

37 - Gelles R.J., Poverty and violence toward children, *American behavioural scientist*, 1992, 35, 3, 258-274.

38 - Desquesnes G., Pauvreté des familles et maltraitance à enfants : un état des lieux de la recherche, une question non tranchée, *Les Sciences de l'éducation. Pour l'Ere nouvelle*, 2011, vol. 44, n° 33, 11-33.

39 - Kempe H.C., Helfer R.E., *L'enfant battu et sa famille : comment leur venir en aide ?* Paris, Editions Fleurus, 1977, p. 20, trad. de : *Helping the battered child and his family*, New-York, Lippincott Company, 1972.

40 - Robin M., The social construction of child abuse and « false allegations », *Child and youth services*, 1991, 15, 2, 1-34, p.4.

épidémiologique menée sur le sujet en France⁴¹, que des conditions d'environnement et des circonstances favorisent les mauvais traitements⁴². La question du milieu social est donc interprétée avec une extrême prudence par les auteurs bien conscients du risque d'étiquetage et de stigmatisation.

Divers travaux dans les années 1970-1990 viennent illustrer la seconde thèse et font état d'une prévalence de la violence envers les enfants plus importante au sein des familles pauvres. Le lien pauvreté/violence physique y est assez clairement affirmé, certains auteurs évoqueront « *a class-linked view of child abuse* »⁴³. Un des principaux défenseurs de ce point de vue est Leroy Pelton⁴⁴ qui récuse l'idée selon laquelle la maltraitance n'est pas liée aux classes sociales. Pour cet auteur, concevoir la maltraitance indépendamment des classes sociales défavorisées dans lesquelles elle se produit est un mythe (*The myth of classlessness*) transmis par les professionnels de la protection de l'enfance. « *Nous n'avons aucune raison d'affirmer que si les foyers de classes moyennes et supérieures étaient plus ouverts à la surveillance, on trouverait proportionnellement autant de cas de maltraitance parmi eux. Les preuves non découvertes ne sont pas des preuves* »⁴⁵. Selon l'auteur, malgré la promulgation de lois de protection de l'enfance et une attention accrue au phénomène, on constate une augmentation des signalements dont le profil socioéconomique des familles n'a pas sensiblement évolué. Enfin, parmi les cas signalés, les plus graves se passent dans les familles les plus pauvres.

En ce qui concerne spécifiquement les violences sexuelles intrafamiliales, les diverses études menées par Finkelhor⁴⁶, chercheur pionnier dans ce domaine, montrent qu'il n'y a pas plus d'abus sexuel dans les classes sociales les plus modestes que dans les classes sociales les plus élevées. Selon l'auteur, dans les études cliniques, les cas se trouvent nettement dans les familles défavorisées et, dans les études rétrospectives, on ne trouve pas plus de cas, ou légèrement plus, de familles « *socialement désavantagées qu'avantagées* » : l'abus sexuel étant selon le sociologue plus facile à détecter et à signaler quand il se produit dans des familles modestes. Les auteurs signalent cependant un certain nombre de limites méthodologiques dans les recherches sur les violences sexuelles : peu d'études longitudinales, des échantillons cliniques souvent de petite taille, des définitions hétérogènes

de la violence et parfois une absence de distinction entre les violences sexuelles intra et extra-familiales.

Dans le courant des années 1990 et celles d'après, le mode d'approche de la violence envers les enfants va changer : dans le cadre de modèles explicatifs plurifactoriels, le milieu social défavorisé va finalement être conçu comme un facteur de risque parmi d'autres. A l'aide de techniques statistiques sophistiquées, des études épidémiologiques ou écologiques s'intéressent à la multitude de facteurs de risque liés à la maltraitance. On étudie alors les facteurs de risque propres à l'enfant (le jeune âge, la prématurité, les troubles du comportement, le handicap présenté par l'enfant, etc.), ceux liés aux parents (jeune âge de la mère, dépression, antécédents de violence subie, milieu social, etc.) et ceux caractérisant l'environnement (revenus moyens du voisinage). Dans certaines recherches, le milieu social des parents apparaît comme un facteur de risque alors que, dans d'autres, ce facteur n'a que peu de poids. Dans tous les cas, on ne sait pas trop comment expliquer le lien.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Les chercheurs contemporains selon Perrine Robin⁴⁷ abordent la maltraitance moins à partir d'une approche basée sur les facteurs de risque mais plutôt à partir de la parentalité et de la bientraitance. La dimension sociale du phénomène de violence envers les enfants demeure mise en avant dans les travaux des sociologues qui basent leurs enquêtes sur les populations suivies par les services de protection de l'enfance comme dans ceux de certains psychologues. Dans la littérature internationale, la question n'est que peu abordée et pas plus tranchée qu'avant. Lisa Bunting et ses collaborateurs⁴⁸, à partir d'une revue de littérature sur les recherches longitudinales, montrent dans une publication récente les liens entre maltraitance dans l'enfance et pauvreté économique à l'âge adulte. Dans un article paru en 2015, Leroy Pelton⁴⁹ revient de nouveau sur le lien entre pauvreté et violence envers les enfants (un fait et non un lien causal précise l'auteur) préconisant une restructuration du système de protection de l'enfance et des moyens pour réduire la pauvreté. En France, la HAS, dans son guide sur la Maltraitance de l'enfant paru en 2014⁵⁰, dit en première page que le phénomène traverse tous les milieux sociaux et conclut un peu plus loin : « *le rôle des facteurs socio-économiques dans la survenue de la maltraitance est diversement apprécié* » en raison du fait que la pauvreté est définie et mesurée différemment.

41 - En 1974, a lieu une vaste enquête sur les enfants maltraités, commandée par la Direction de l'action sociale du Ministère de la santé et formée de deux volets : une étude à Paris sous la direction du médecin Pierre Straus et de son équipe, l'autre à Nancy, sous la direction de Michel Manciaux. (Straus P., Manciaux M., Deschamps G., *Les jeunes enfants victimes de mauvais traitements (1972-1975)*, CTNERHI, série recherches, n° 2, 2^e trimestre 1978).

42 - Ce point est repris dans la postface de Pierre Straus dans l'ouvrage de Kempe H.C. et Helfer R.E. traduit en français *L'Enfant battu et sa famille...*, op. cit. p. 327.

43 - Parke R.D., Collmer C.W., Child abuse : an interdisciplinary analysis, *Review of child development research*, 1975, 5, 11, 509-590, p. 525.

44 - Pelton L.H., Child abuse and neglect: the myth of classlessness, *American Journal of orthopsychiatry*, 1978, 48, 608-617.

45 - *Ibid.*, p. 610 (notre traduction).

46 - Finkelhor D., Current information on the scope and nature of child abuse, *The future of children, summer/fall*, 1994, 4, 2, 31-53.

47 - Robin P., *L'évaluation de la maltraitance. Comment prendre en compte la perspective de l'enfant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 48.

48 - Bunting L. et al., The association between child maltreatment and adult poverty – A systematic review of longitudinal research, *Child abuse and neglect*, 2018, 77, 121-133.

49 - Pelton L.H., The continuing role of material factors in child maltreatment and placement, *Child abuse and neglect*, 2015, 41, 30-39.

50 - Haute autorité de santé, *Fiche Memo - Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduite à tenir*, Rapport d'élaboration, octobre 2014. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2014-11/maltraitance_enfant_rapport_d_elaboration.pdf

III. Sociabilité et soutien social de la parentalité en danger : des vulnérabilités relationnelles et sociales

Sachant que la violence intrafamiliale envers les enfants est un phénomène relationnel ou d'interactions sociales, nous avons mobilisé un angle d'analyse qui est celui de la sociologie relationnelle⁵¹ pour comprendre les liens sociaux associés à la parentalité en danger.

1. Des situations familiales complexes et difficilement identifiables

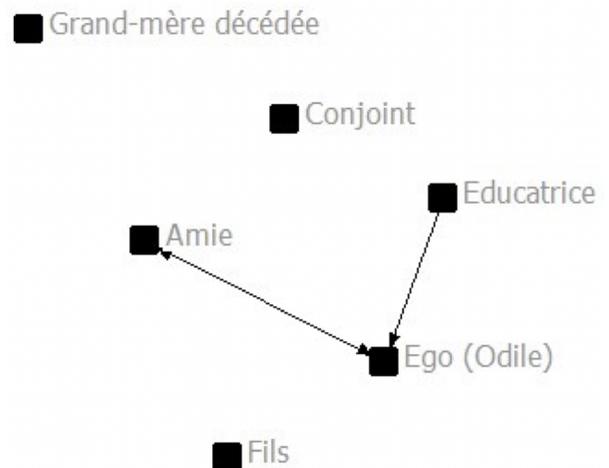
En effet, la forte diversité des situations recouvertes par le terme maltraitance selon les professionnels des services de protection de l'enfance nous amène à utiliser plus globalement l'expression de parentalité en difficulté. Divers travaux ont pu montrer que la maltraitance n'est pas une notion qui va de soi ; elle comprend, dans le discours des professionnels, outre les violences physiques ou sexuelles, le risque (de maltraitance), l'alcoolisme parental, les conséquences pour l'enfant des séparations conjugales, le désengagement du rôle de parent, mais aussi la non-collaboration des familles à l'aide proposée par les services sociaux et cette liste n'est pas exhaustive. Quoique très courante, la violence psychologique est la catégorie la plus difficile à définir pour les professionnels : violence des mots et des paroles, « torpillages relationnels », « promesses jamais tenues », « *tout ce qui vient empêcher un gosse de se construire* ».

Les définitions données des notions de violence, maltraitance, danger, relèvent globalement des catégories floues et subjectives. Les professionnels s'appuient sur des signes, eux-mêmes soutenus par le *feeling*⁵², ils évoquent « leurs antennes » ou bien « leurs clignotants ». Ce sont certains signes relatifs au comportement, geste et parole de l'enfant (« enfant pas assez vêtu », « pâle », « en retrait du groupe », « langage grossier », *etc.*), qui vont amener les professionnels, tout notamment les assistantes sociales de secteur, à se poser des questions sur certaines situations familiales et à avoir des doutes. A partir de ces signes pluriels et associés, parfois polysémiques, validés collectivement, les travailleurs sociaux mettent en œuvre une inférence causale sur le comportement des parents. « *Phénomène faussement évident* »⁵³, complexe, la maltraitance incarne finalement ce qui est pensé aujourd'hui comme intolérable dans les relations et les pratiques d'éducation des enfants⁵⁴.

2. Structure de liens disloquée et violence

A partir du matériau récolté en entretiens de recherche auprès de mères et quelque fois de pères suivis par les services de protection de l'enfance⁵⁵, nous avons pu reconstituer les configurations relationnelles associées aux situations familiales décrites comme maltraitantes. Les configurations relationnelles les plus nombreuses sont celles que nous avons qualifiées de disloquées. L'expression configuration relationnelle ou réseau personnel désigne le tissu social dans lequel une personne est insérée ou bien encore l'ensemble des relations qu'un individu entretient avec d'autres : parenté, amis, voisins, collègues, *etc.* Ces relations sont pourvoyeuses de ressources ou soutien social. Considéré dans la littérature comme un facteur primordial pour aider les individus à faire face à un évènement de vie, le soutien social, concept multidimensionnel, assure de multiples fonctions (soutien affectif, conseils, aide matérielle, renforcement de l'estime de soi, modèle de comportement). Selon Coohy⁵⁶, avoir un réseau familial fort et étendu assure à l'individu tous les soutiens dont il a besoin. Prenons l'exemple du réseau personnel d'Odile, parangon de la catégorie de réseaux disloqués.

Graphique représentant les liens de soutien émotionnel dans le réseau personnel d'Odile



Lecture : les individus sont les carrés et les flèches représentent le sens des relations

Odile est une femme de 39 ans, qui vit seule avec son fils de 13 ans, ce dernier rentre au domicile après une mesure

51 - Bidart C., Degenne A., Grossetti M., La vie en réseau. *Dynamique des relations sociales*, Paris, PUF, 2011.

52 - Gavarini L., Petitot F., *La Fabrique de l'enfant maltraité. Un nouveau regard sur l'enfant et la famille*, op.cit.

53 - Schultheis F. et al., *Maltraitance. Contribution à une sociologie de l'intolérable*, op. cit.

54 - *Ibid.*

55 - Desquesnes G., Beynier D., De quelques représentations de la maltraitance envers les enfants chez les professionnels impliqués dans la protection de l'enfance, in Caillaud H., Roger A. (dir.), *Dire, (d') écrire et représenter la violence. Approche pluridisciplinaire d'un concept*, Presses universitaires de Limoges, Limoges, 2017, 25- 36 et Desquesnes G., Beynier D., Parcours de vie et réseaux personnels de familles dites maltraitantes, *La Revue internationale de l'éducation familiale*, 2012, n° 31, 97-121.

56 - Coohy C., The relationship between mothers' social networks and severe domestic violence : a test of the social isolation hypothesis, *Violence and victims*, 2007, 22, 4, 503-512 et Coohy C., The role of friends, in-laws, and other kin in father-perpetrated child physical abuse, *Child welfare*, 2000, 79, 4, 373-402.

de placement, il bénéficie d'une mesure d'aide éducative en milieu ouvert renforcée. Cette situation familiale nous a été présentée comme une situation avec de la violence physique, psychologique et de la négligence. Odile a elle-même été placée durant son adolescence à la suite de violences physiques. Vivant actuellement d'allocations d'assistance, Odile enchaîne les petits contrats. Elle a un parcours matrimonial chaotique, parsemé de nombreuses disputes conjugales violentes et alcoolisées, Odile déclare un vécu de dépression et se sentir seule.

Le réseau de liens forts d'Odile (liens qui comptent) contient cinq personnes importantes (dont une décédée, la propre mère d'Odile), il est donc de petite taille et de forme désunie, Odile reçoit du soutien émotionnel (réconfort moral) de son éducatrice et de son amie (avec qui les liens sont réciproques). Elle est aussi fâchée avec un nombre important de personnes de sa parentèle.

Les réseaux disloqués sont caractérisés par très peu de liens forts, des ruptures de relations, la présence d'intervenants sociaux, ils témoignent ainsi de l'histoire personnelle chaotique et perturbée, de placements et/ou d'abandons. Très démunis, ces réseaux traduisent l'isolement et le dénuement relationnel extrême dans lesquels se trouve *ego*.

Le lecteur est frappé par l'absence de soutien social émanant de la famille d'Odile ainsi que de son conjoint avec qui les conflits sont nombreux (Widmer et al évoquent à ce sujet un « *déficit de conjugalité* », le plus souvent le conjoint est choisi « *en miroir négatif* »⁵⁷). Le soutien social fourni par le réseau ne peut compenser tous les effets de ces désavantages et contraintes accumulées tout au long de la vie.

Si l'on reprend la grille d'analyse de l'espace social de Robert Castel⁵⁸, qui croise deux axes : insertion professionnelle/non-insertion professionnelle et insertion/non-insertion socio-familiale identifiant ainsi quatre modalités d'existence des individus, la zone croisant précarité du travail et fragilité des relations familiales et sociales s'appelle la vulnérabilité sociale. C'est bien ce concept qui permet alors de saisir la relation entre la violence et le milieu social, autrement dit le décrochage sur l'axe de l'emploi et celui de l'intégration socio-familiale donc du soutien familial qui constitue la forme élémentaire de solidarité⁵⁹. C'est le cumul des diverses vulnérabilités (y compris psychologiques ou psychiques) ancré dans les trajectoires personnelles et dont le réseau personnel porte les traces qui est susceptible d'expliquer la parentalité en difficulté.

Gillonne Desquesnes

57 - Coppel M., Dumaret A.-C., *Que sont-ils devenus ? Analyse d'un placement familial spécialisé*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 1995.

58 - Castel R., *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Folio-Gallimard, 2000.

59 - Paugam S., *La Disqualification sociale*, Paris, PUF, collection Quadrige, 2006, 3^{ème} éd.